GRAND CONSEIL NEUCHÂTELOIS - QUESTION

À compléter par le secrétariat général du Grand Conseil lors de la réception du document déposé	Date 29.09.2020	Heure 10h54	Numéro 20.359	Département(s) DFS
	Annule et remplace			

Auteur(s): Martine Docourt Ducommun

Titre : Quelles différences entre les tests de dépistage des cantons ?

Contenu:

Les résultats des tests de dépistage Covid-19 sont importants pour le diagnostic de la maladie, mais aussi pour mettre fin à une période d'isolement ou de quarantaine. Il semblerait que la méthode adoptée par des cantons voisins du nôtre permette une transmission plus rapide des résultats. Cette différence peut pousser certaines entreprises à recommander aux Neuchâteloises et Neuchâtelois de se faire tester dans d'autres cantons, au système drive-in d'Yverdon, par exemple.

- Le Conseil d'État peut-il nous confirmer qu'il existe des différences dans la durée du processus de dépistage ?
- Si oui, comment s'explique une telle différence ?
- Le Conseil d'État prévoit-il d'améliorer le processus neuchâtelois de dépistage ?

Souhait d'une réponse écrite : NON

Auteur ou premier signataire : prénom, nom (obligatoire) :						
Martine Docourt Ducommun						
Autres signataires (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :	Autres signataires suite (prénom, nom) :				
Corine Bolay Mercier	Jonathan Gretillat	Johanne Lebel Calame				